



Fiche de présentation de

Nom de la structure :

Association ADDSEA Sauvegarde Bourgogne-Franche-Comté / service Altérité
CPCA « Les Remparts »

Adresse : 4 rue Bertrand Russell 25000 Besançon

Téléphone : 06 46 19 81 52

Email : alterite@addsea.fr

Personnes à contacter dans le cadre des violences conjugales :

Sébastien GIRIN Chef de service

Téléphone : 06 83 18 27 15

Mail : sebastien.girin@addsea.fr

Informations sur l'équipe : Nombre / Compétence :

2 intervenants sociaux (1.5 ETP)

2 psychologues (1.26 ETP)

1 coordinateur (1 ETP)

4 veilleurs de nuit (3.15 ETP)

Mission générale de la structure :

Missions généralistes

Missions liées aux violences conjugales

Le service Altérité dédié à l'accompagnement des auteurs de violences conjugales sur le territoire du Doubs a pour objet de lutter contre la récurrence en permettant aux auteurs de s'engager dans une démarche d'inclusion et un travail d'introspection :

- Ateliers collectifs de responsabilisation.
- Accompagnement psychothérapeutique.
- Accompagnement social et socio-professionnel.

Publics rencontrés :

Contrainte judiciaire : 21 places

- **Contrôle judiciaire** : places d'hébergement pour des personnes évincées du domicile à la suite d'une décision de justice,
- **Placement extérieur** : places d'hébergement pour les personnes condamnées pouvant bénéficier d'un aménagement de peine

Les personnes accueillies sont hébergées à Besançon et Montbéliard dans des logements qui respectent leur droit à l'intimité et leur autonomie.

Personnes volontaires : « file active » de 22 personnes. Le Service Altérité s'adresse également à des personnes volontaires s'interrogeant sur la violence sein de leur couple :

- **Ecoute sans jugement de professionnels.**
- **Comprendre les mécanismes de la violence.**
- **Identifier les différentes formes de violences.**
- **Détecter les situations à risque.**
- **Abandonner tout recours à la violence.**
- **Développer des comportements alternatifs à la violence.**

Zone d'intervention :

Contrainte judiciaire : **ressorts des Tribunaux Judiciaires de Besançon et Montbéliard**

Personnes volontaires : **Département du Doubs**

Principaux partenariats développés par la structure : Copilotage du CPCA « Les Remparts » avec l'AHSSEA (dispositif AUVIV). Conventions de partenariat des 2 associations pilotes avec l'Armée du Salut (90) et l'ASMH (39).

Actions de prévention et de prise en charge des auteurs de violences conjugales :

En partenariat avec le Parquet, les Juges de l'Application des Peines et le SPIP, le service Altérité propose :

- Un accompagnement social personnalisé : le service s'attache à mobiliser les ressources des personnes et leur pouvoir d'agir en les soutenant dans leur démarche, en fonction de leurs besoins (notamment soins, emploi, dettes, logement, parentalité).
- Un accompagnement psychologique : dans le cadre d'entretiens proposés de manière systématique, les personnes bénéficient d'une écoute bienveillante afin d'évaluer les facteurs qui entraînent les comportements violents et leur capacité à changer. Après cette phase d'évaluation, un travail à visée psychothérapeutique permet de renforcer leurs compétences.
- Des groupes de paroles à visée thérapeutique : ils sont animés par la psychologue et les intervenants sociaux, en binôme. Ces groupes ont pour but de faire émerger une réflexion sur les thématiques essentielles comme les relations homme-femme, les problématiques de conflit et de rôle de chacun au sein du couple.